

Dans le cadre d'une revue systématique Cochrane, personne responsable de la préparation ou de la mise à jour de la revue.

Note : En français, le terme *reviewer* se traduit de différentes façons selon le contexte : s'il s'agit d'un document scientifique, on parle de réviseur, de lecteur externe ou d'arbitre (voir [arbitrage scientifique](#)); s'il s'agit d'une revue scientifique (presse écrite), on parle de membre d'un comité de lecture (voir [évaluation par les pairs](#)).